



ACADÉMIE DE STRASBOURG

Liberté
Égalité
Fraternité

Inspection pédagogique régionale

Affaire suivie par : Sylvain Gland, IA-IPR

Tél. 03 88 23 38 80 / 06 19 72 91 47

Mél : sylvain.gland@ac-strasbourg.fr

Délégation académique à l'action culturelle

Affaire suivie par : Emmanuel Claerr et Raphaël Sager

Tél. 03 88 23 37 35

Mél : emmanuel.claerr@ac-strasbourg.fr
raphael.sager@ac-strasbourg.fr

6 rue de la Toussaint
67975 Strasbourg Cedex 9

Inspection pédagogique régionale Délégation académique à l'action culturelle

Strasbourg, le 15 septembre 2020

La rectrice de l'académie de Strasbourg

à

Mesdames, Messieurs les directeurs d'école
Mesdames, Messieurs les chefs d'établissement
du second degré

S/C de Madame la directrice académique des services
de l'Education nationale du Haut-Rhin
Monsieur le directeur académique des services
de l'Education nationale du Bas-Rhin

**Objet : Labellisation académique E3D
(Ecole/Etablissement en Démarche globale de Développement Durable)**

Référence : Daac 2020-141

Depuis la rentrée 2016, l'académie de Strasbourg propose aux écoles, collèges et lycées alsaciens, de candidater à titre individuel ou en réseau à la labellisation E3D, décernée en partenariat avec la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL), la Région Grand Est, les Conseils départementaux du Bas-Rhin et du Haut-Rhin, l'Eurométropole de Strasbourg, les Parcs naturels régionaux des Ballons des Vosges et des Vosges du Nord, l'Association régionale pour l'initiation à l'environnement et à la nature en Alsace (Ariena), Teragir, EDF et la Société générale. 139 écoles, établissements scolaires, cités scolaires et réseaux sont aujourd'hui labellisés E3D dans notre académie, touchant environ 55 000 élèves.

Cette labellisation que le Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports entend généraliser (circulaire n°2019-121 du 27 août 2019) se décline dans chaque académie selon trois niveaux : engagement dans la démarche, approfondissement et déploiement. Il s'agit de valoriser les démarches globales d'école, d'établissement scolaire ou de réseau en faveur du développement durable générant une synergie entre les enseignements et les actions mises en place par les collectivités de rattachement (lutte contre le gaspillage alimentaire, développement du tri des déchets, utilisation dans le restaurant scolaire de produits alimentaires locaux et respectueux des hommes et de l'environnement, solidarité locale et internationale, etc.).

Complémentaire d'autres dispositifs existants (« Agenda 21 scolaire » impulsé par les collectivités territoriales, « Lycées en transition » porté par la Région Grand Est, « Eco-Ecole » proposé par Teragir), la labellisation académique E3D contribue à mobiliser l'ensemble des personnels et des élèves autour d'une démarche lisible, attractive et fédératrice qui s'inscrit pleinement dans les parcours (citoyen, santé, avenir et EAC), en cohérence avec le projet académique 2017-2020. La labellisation sera valorisée lors du dialogue de gestion avec les services académiques.

Je suis sûre que vos équipes et vous-même accorderez tout l'intérêt qu'elle mérite à cette démarche qui s'inscrit pleinement dans les priorités ministérielles et académiques de la rentrée 2020.

Je vous prie d'agréer l'expression de ma considération distinguée.

La question du développement durable revêt des enjeux majeurs en termes de protection de l'environnement, de santé et de relations humaines. Notre mobilisation est essentielle!

Bien à vous,

Elisabeth Laporte